

# LA PRODUCTION DE RENTE DE MAÏS À L'ÉPREUVE D'UN USAGE DIFFÉRENCIÉ DU FONCIER AGRICOLE CHEZ LES CACAOCULTEURS À TÉHIRI (CÔTE D'IVOIRE)

**Bi Vagbé Gethème IRIÉ**  
**Université de San Pedro**  
**Enseignant-Chercheur**  
**Logistique, Tourisme et Hôtellerie-Restauration**

## **Résumé**

Ce texte résulte du questionnement des causes de l'échec d'un projet agricole. Ce projet vise la production de rente de maïs par des cacaoculteurs résidant dans la localité de Téhiri. Ladite localité est située en Côte d'Ivoire et appartient au département de Gagnoa, dans la région du Gôh. Ce projet de production de rente de maïs est présenté par les initiateurs comme une stratégie de diversification des sources de revenus des cacaoculteurs. Cependant, à partir d'une étude menée de janvier 2017 à juin 2021, il ressort que la mise en œuvre de cette stratégie de diversification des sources de revenus est limitée par un usage différencié du foncier agricole dans la zone d'étude. En effet, découlant d'une recherche qualitative à posture inductive, les données de terrain permettent d'identifier deux axes d'analyse : 1) l'inscription de la production de maïs dans la temporalité de mise en jachère des parcelles de cacao comme ferment social de l'échec du projet de production de rente de maïs par les cacaoculteurs et 2) les pratiques locales de sécurisation foncière comme facteurs de l'échec du projet de production de rente de maïs par les cacaoculteurs.

**Mots-clés :** innovation, cacaoculteur, sécurité foncière

## *La producción de cultivos comerciales de maíz frente al uso diferenciado de las tierras agrícolas por los cacaocultores de Tehiri (Costa de Marfil)*

### **Resumen**

Este texto es el resultado del cuestionamiento sobre las causas del fracaso de un proyecto agrícola. Este proyecto tiene como objeto la producción de maíz por parte de los agricultores de cacao en la localidad de Téhiri. Esta localidad se encuentra en Costa de Marfil y pertenece al departamento de Gagnoa, en la región de Gôh. Este proyecto de cultivo comercial de maíz es presentado por los iniciadores como una estrategia para diversificar las fuentes de ingresos de los cultivadores de cacao. Sin embargo, de un estudio realizado entre enero de 2017 y junio de 2021, se desprende que la aplicación de esta estrategia de diversificación de las fuentes de ingresos se ve limitada por un uso diferenciado de las tierras agrícolas en la zona de estudio. En efecto, los datos de campo, derivados de la investigación cualitativa inductiva, nos permiten identificar dos líneas de análisis: 1) la inclusión de la producción de maíz en el periodo de barbecho de las parcelas de cacao como factor social del fracaso del proyecto de producción de maíz en efectivo por parte de los cultivadores de cacao, y 2) las prácticas locales de aseguramiento de la tierra como factores del fracaso del proyecto de producción de maíz en efectivo por parte de los productores de cacao.

**Palabras clave:** innovación, productor de cacao, seguridad de la tierra

*Maize cash crop production put to the test by a differentiated use of agricultural land among cocoa farmers in Téhiri (Ivory Coast)*

**Abstract**

This text is the result of questioning the causes of the failure of a maize cash crop production project by cocoa farmers in Téhiri, a locality in Côte d'Ivoire and belonging to the department of Gagnoa, in the Gôh region. This maize cash crop project is presented by its initiators as a strategy to diversify the income sources of cocoa farmers. However, a study conducted from January 2017 to June 2021 revealed that the implementation of this income diversification strategy is limited by the differentiated use of agricultural land in the study area. Indeed, based on qualitative research with an inductive approach, the field data allows us to identify two areas of analysis: 1) the inclusion of maize production in the fallow period of cocoa plots as a social factor in the failure of the maize cash crop production project by cocoa farmers and 2) local practices for securing land as factors in the failure of the maize cash crop production project by cocoa farmers.

**Keywords:** innovation, cocoa farmer, land security

**Introduction**

La présente étude s'inscrit dans un contexte national marqué par la diversification des sources de revenus des cacaoculteurs. Et un contexte local caractérisé par la mise en œuvre d'un projet de production de rente de maïs par les cacaoculteurs de Téhiri. Ces contextes laissent entrevoir au niveau social, la vulnérabilité des paysans investis dans la production exclusive du cacao. Il faut noter que la culture du cacao se positionne comme une ressource stratégique de l'économie ivoirienne. Elle occupe au niveau macroéconomique, 40 % des recettes d'exportation et soutient à environ 10 % la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) (Cacao.ci, 2022). Dans une perspective sociale, une proportion importante de la population tire profit des ressources financières produites par la culture du cacao. Aussi la Côte d'Ivoire demeure-t-elle le premier producteur mondial de cacao depuis 1977 avec plus de 40 % de la production mondiale (M. Tano, 2008, p.10, F. Ruf, 2010, p.2). En effet, ces statistiques découlent de la jonction de divers paramètres. D'une part, il est noté des mesures de prix mieux rémunérant qui motivaient les acteurs locaux à plus de production. Et d'autre part, il est fait mention des actions publiques en liaison avec la migration, instaurées dès le temps de la colonisation et maintenues par les acteurs étatiques ivoiriens post indépendance.

Les possibilités pour le migrant d'acquérir des lopins de terres agricoles par la création de plantations, a accentué les déplacements en direction des zones forestières, de sorte à occasionner la quasi-disparition des réserves forestières (M. Tano, 2008, p.10). En conséquence, l'économie de la Côte d'Ivoire à partir de 1980 est sujette à des problématiques

de diverses formes en lien avec la culture du cacao. La matérialisation de ces crises s'est traduite par :

...la dégradation des conditions de vie des cacaoculteurs, (...) les conflits fonciers ainsi que la baisse des prix d'achat aux producteurs » (M. Tano, 2008, p. 10). Ainsi, « les déséquilibres qui s'observent et les prix qui se pratiquent sur les marchés mondiaux contribuent à détruire les économies agricoles, qui ne peuvent s'en protéger, et à plonger les paysanneries dans des crises profondes (Y.P.E. Gnamian, 2008, p.32).

En vue de trouver une solution à la crise économique, les institutions internationales de Bretton Woods (la Banque Mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI)) ont exigé des autorités ivoiriennes la réduction des dépenses publiques et la libéralisation des secteurs d'activités profondément affectés par la crise à travers des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) (N. Bamba et al., 1992, p.17, Y.P.E. Gnamian, 2008, p.54, M. Tano, 2008, p.11).

Les exploitants agricoles devaient donc faire face au dérèglement étatique de la filière en matière d'appuis techniques et financiers. Dans cette optique, dès la fin de l'année 1980, l'on note la libéralisation de la filière cacao avec l'abandon par l'État des quotas d'exportation, de la commercialisation externe et du prix minimum garanti (Y.P.E. Gnamian, 2008, p.55).

L'objectif visé était d'améliorer les conditions de vie des producteurs en garantissant un fonctionnement transparent et autonome de la filière et en assurant la promotion des petites et moyennes entreprises et des coopératives exportatrices (M. Tano, 2008, p. 11).

Cependant, eu égard de fortes taxes prélevées sur les productions cacaoyères par l'État, cet objectif escompté n'a pu être réalisé. Ainsi, les producteurs de cacao devraient s'organiser à l'effet d'améliorer leurs conditions de vie ; dans la mesure où la culture du cacao à elle seule n'est plus à même d'engranger un revenu annuel pouvant leur apporter une sécurité financière et une autosuffisance en alimentation (J.P. Colin & F. Ruf, 2011, p.178, Y.P.E. Gnamian, 2008 p.61, M. Tano, 2008, p.11).

Dans cette dynamique, au niveau de la zone qui concerne cette étude à savoir Téhiri, une coopérative de vivrier dénommée EYO ENIAN a été créée par des cacaoculteurs de ladite localité. Cette initiative visait la diversification des sources de revenu des cacaoculteurs membres de la coopérative par la production de rente de maïs. Cependant, l'étude exploratoire a révélé l'abandon du projet par les cacaoculteurs. Occasionnant ainsi la non-atteinte des objectifs fixés à savoir une production de rente de maïs pouvant permettre un revenu annuel assez suffisant pour garantir une sécurité financière aux cacaoculteurs. L'étude vise donc à

analyser les facteurs explicatifs de l'abandon du projet de production de rente de maïs par des cacaoculteurs de Téhiri.

## 1-Méthodologie

Inscrite dans une approche qualitative, cette étude est particulièrement inductive (F. Guillemette & J. Luckerhoff, 2009, p.16). La démarche méthodologique s'appuie sur des données d'une étude réalisée de janvier 2017 à juin 2021 dans la localité de Téhiri. Ces données ont été collectées à partir de recherche documentaire, d'observation participante et de cinquante-et-trois entretiens individuels. À partir d'une étude cas-témoin, les entretiens ont été réalisés auprès de trois catégories d'acteurs à savoir la population experte, la population cible et la population témoin. La population experte était constituée de chercheurs ayant porté des réflexions de type sociologique sur les leviers d'adoption des innovations. La population cible était composée de cacaoculteurs de Téhiri ayant adhéré au projet de production de rente de maïs. Et la population témoin prenait en compte des cacaoculteurs locaux n'ayant pas participé au projet mais pouvant produire des témoignages en liaison avec son déroulement.

Tableau n°1 : récapitulatif des acteurs interrogés

<b>ACTEURS INTERROGES</b>	<b>NOMBRE</b>
La population experte	4
La population cible	41
La population témoin	8
<b>TOTAL</b>	<b>53</b>

**Source: Enquête de terrain, 2021**

Dans le cadre de cette étude, 53 personnes ressources ont été interrogées dont 49 cacaoculteurs résidant à Téhiri et 4 chercheurs. Les entretiens ont été structurés autour des thématiques suivantes : le profil sociodémographique des enquêtés, le lien entre non-adoption d'une innovation sociale et sécurité foncière, les représentations sociales associées au dit projet. S'agissant de l'observation, une grille a permis de classifier les pratiques culturelles, les différents types d'usage des parcelles agricoles et le calendrier agricole des cacaoculteurs. Le traitement des données s'est fait sur la base de l'analyse thématique de contenu. Ce qui a permis d'identifier l'usage différencié du foncier agricole comme étant un frein à la production de rente de maïs par les cacaoculteurs à Téhiri.

## **2-Résultat : l'usage différencié du foncier agricole, un frein à la production de rente de maïs par les cacaoculteurs à Téhiri**

Le résultat principal qui découle de l'analyse des données postule le point suivant : le projet de production de rente de maïs par les cacaoculteurs à Téhiri est mis en échec par leur usage différencié du foncier agricole. Ce résultat se décline en deux axes d'analyse. D'une part, l'étude identifie l'inscription de la production de maïs dans la temporalité de mise en jachère des parcelles de cacao comme une barrière à la production de rente de maïs par les cacaoculteurs. D'autre part, les résultats de l'étude montrent que les pratiques locales de sécurisation foncière constituent des facteurs limitant la production de rente de maïs chez les cacaoculteurs.

### **2-1- L'inscription de la production de maïs dans la temporalité de mise en jachère des parcelles de cacao**

Les données collectées sur le terrain montrent que la culture du maïs est une pratique culturelle qui est historiquement inscrite dans la temporalité de mise en jachère et de fertilisation du sol. En effet, lors de la mise en jachère du sol, les paysans permettent à leurs épouses d'occuper momentanément les parcelles de terre. Quitte à restituer les parcelles quand le besoin d'y développer des vergers de cacao se posera. Les cultures vivrières sont considérées par les paysans comme étant peu exigeantes en nutriment et n'entravent donc pas la mise en jachère et la fertilisation du sol. Le discours d'un des enquêtés illustre cet état de fait :

Quand on voit que les pieds de cacao sont fatigués et que ça ne donne plus comme avant, on coupe les pieds et on laisse la place se reposer. C'est là que nos mamans font vivrier, soit maïs, soit gombo ou piment. Ça gâte pas le sol. (...) bon c'est comme cela que nos parents ont toujours fait, c'est à côté d'eux qu'on a appris cette manière de faire **(Extrait de l'entretien avec une autorité coutumière)**.

Cette pratique historique relative à l'occupation temporaire du sol par la culture du maïs est fondée sur une logique de reproduction sociale. Cette logique de reproduction sociale pousse les coopérateurs à reproduire de façon systématique les pratiques culturelles de leurs parents. Cela traduit un habitus culturel intégré durablement lors de la socialisation des paysans et transmis au fil des générations. Cette technique dénote aussi une relation de distanciation des coopérateurs vis-à-vis des fertilisants non naturels. En effet, l'étrangeté de ces fertilisants au niveau des coopérateurs fait naître des incertitudes quant à leur efficacité. Dans cette optique, les résultats de l'étude laissent entrevoir que l'usage des engrais chimiques par les producteurs

nécessite un besoin d'information sur ce type de produits. Ainsi, la non-utilisation des engrais chimiques n'est pas une remise en cause de l'efficacité technique desdits fertilisants. Mais, cette non-utilisation est tributaire d'une insuffisance d'information quant à sa capacité à répondre efficacement aux besoins locaux. Le verbatim qui suit l'atteste en ces termes : « Comme je n'ai pas encore vu quelqu'un utiliser engrais là, je n'ai pas utilisé, (...) si je connais quelqu'un qu'il a fait, que c'est bon, je peux utiliser maintenant » **Extrait de l'entretien avec un cacaoculteur.**

Néanmoins, lorsque les coopérateurs optent pour l'usage de ces engrais, ils n'y ont pas accès dans les délais adéquats. En effet, dans les zones forestières, la pluviométrie plus importante et régulière de la petite saison pluvieuse permet deux cycles de culture pluviale de maïs. Un premier cycle qui démarre en mars ou début avril en fonction de l'arrivée des premières pluies et un deuxième cycle plus tardif dans lequel les semis interviennent en juin et juillet. Dans le cadre de ce projet, les coopérateurs n'ont reçu les semences de maïs que dans le mois d'août, ce qui correspond à la fin de la période des semis.

L'analyse du corpus de données fait donc ressortir les éléments « connaissances de l'innovation » et « échange de connaissance au sein du réseau de relations interpersonnelles » durant le processus de diffusion de l'innovation proposée. Les coopérateurs ne sont pas encore certains que l'engrais non-naturel aussi avantageux soit-il, puisse leur permettre d'améliorer la fertilité de leur sol. L'efficacité de ce type de produit doit être prouvée par des acteurs locaux l'ayant déjà expérimenté et non par des informations données par les acteurs qui proposent l'innovation. L'acquisition des éléments de connaissances sur l'innovation n'est pas pour l'heure effective chez les coopérateurs, en termes d'expérience. La confiance en leurs paires produit donc un déterminisme qui tend à reproduire les pratiques ancestrales. Cette situation met en relief l'absence de premiers adoptants qui se dégagent de leurs réseaux de relations interpersonnelles.

## **2-2- Les pratiques locales de sécurisation foncière**

L'analyse du corpus de données fait ressortir que les surfaces relativement réduites réservées à la production de maïs et celles relativement vastes consacrées à la production de cacao, dans la zone d'étude constituent une réponse à l'insécurité foncière. En effet, les cacaoculteurs préfèrent occuper durablement leurs parcelles de terre avec des cultures arboricoles comme le cacaoyer. Cette pratique les met à l'abri des conflits fonciers récurrents dans la localité du fait de l'occupation illégale des terres par certains allogènes et autochtones. Le verbatim ci-dessous en est une illustration :

Si tu as fait cacao, on ne peut pas venir t'arracher ta place de terre, parce que ton cacao est là il y a longtemps, mais imagine pour voir que c'était maïs, depuis, les gens ont pris ma place, parce qu'il y aura palabre. Ma plantation de cacao, au moins c'est là il y a longtemps, on sait que c'est pour moi. Donc on ne peut pas venir m'arracher ça (**Extrait de l'entretien réalisé avec un coopérateur non-actif**).

Cette pratique qui consiste donc à réserver des surfaces de terre relativement réduites à la production de maïs relève d'une réponse à l'insécurité foncière, à un fondement structurel et idéologique. En effet, la relation conflictuelle entre les paysans et l'altérité autour des terres arables pousse les coopérateurs à développer des stratégies en vue de conserver durablement leurs patrimoines fonciers. Ce patrimoine foncier est idéologiquement construit comme appartenant aux ancêtres. Dans ces conditions, il est perçu par les cacaoculteurs comme un héritage culturel qui participe à la construction et au maintien de leur identité sociale. Ainsi ce patrimoine foncier est-il socialement reproduit et devrait par ricochet être préservé durablement afin d'être légué aux générations futures. Dans cette perspective, les cacaoculteurs, décident de s'investir dans la culture de cacao qui a une durée de vie relativement plus longue que celle de la maïsiculture qui ne dure qu'entre 2 à 3 mois. Cette pratique culturelle est remise en cause par les cacaoculteurs car elle expose la parcelle à des velléités d'arrachage de la part des autochtones. Aussi faut-il remarquer que les cacaoculteurs ne cherchent pas à intensifier leur système de production de maïs car, ni l'outillage, ni les techniques n'ont évolué. Ils restent attachés à l'agriculture cacaoyère extensive qui selon eux rémunère mieux la force de travail et occupe durablement la terre comparativement à la culture du maïs. Plutôt que d'intensifier leur production de cacao, les coopérateurs préfèrent créer de nouvelles plantations de cacao et mettre à la disposition de leurs épouses de « petites » parcelles de terre pour la culture du maïs. Cet état de fait, bien qu'ayant une visée de rentabilisation, cache en effet une volonté de se protéger des conflits fonciers. Il n'y a donc pas une évolution vers un système où la culture du maïs pourrait devenir une nouvelle culture marchande.

### **3-Discussion : La pratique locale de sécurisation foncière, un frein à la diffusion de l'innovation sociale**

La diversification des sources de revenu des cacaoculteurs par la production de rente de maïs est considérée comme une innovation sociale (D. Harrisson, 2012, p.197). En effet, cette innovation sociale est adoptée ou rejetée à partir de trois éléments. D'abord, selon les positions occupées dans le champ social par les acteurs. Ensuite, selon la logique de ce champ social. Enfin, en référence aux situations dans lesquelles les acteurs sont impliqués. Le générateur de sens qui est ici l'habitus cultural, vient repasser sous l'angle de la socialisation et de

l'expérience des acteurs, l'innovation proposée. Dès lors, le fait social en l'occurrence le rejet du projet de diversification des sources de revenu observé chez des cacaoculteurs de Téhiri s'appréhende comme le résultat d'un processus de socialisation et d'expérience sociale. Dans le contexte de ce projet, la pratique de la sécurisation foncière apparaît comme une barrière à la diversification des sources de revenu des cacaoculteurs par la production de rente de maïs.

Les résultats ainsi exposés, corroborent l'analyse faite par R. M. Filliastre (2012, p.400) sur les formes de diffusion des énergies renouvelables en France et au Royaume Uni. L'auteur montre que l'innovation en tant que produit se diffuse dans un environnement composé d'objets préexistants, construit autour de pratiques routinières, ancrées dans le quotidien des individus. Ces pratiques, parfois incorporées par les acteurs sociaux au point d'être mécaniques et inconscientes, répondent à des enjeux multiples : financiers, matériels, symboliques, etc. Les pratiques domestiques sont construites socialement, laissant peu de marge de manœuvre aux individus et aux usages s'écartant de la norme sociale établie. Ramené à cette étude, il ressort qu'un effet de structure relationnelle marquée par la confiance peut favoriser l'adoption du projet. Alors que le même projet ne sera pas accepté de la même façon dans un autre espace parce qu'il est perçu comme moins utile, moins adapté aux modes de vie des individus ou à leurs imaginaires sociaux. L'article d'E. Shove et al. (2012, p.190) sur l'évolution de la pratique du bain illustre ce potentiel de réinterprétation historique des pratiques. En effet, le bain représentait dans l'antiquité un mode de sociabilité, alors qu'à ce XXI<sup>e</sup> siècle, il est synonyme d'intime bien-être et de propreté (E. Shove et al. op.cit.).

Ces résultats confirment aussi les travaux de F. Goulet & D. Vinck (2012, p.196). Toutefois, ces chercheurs formulent une critique à l'encontre des approches des processus d'innovation qui relèvent selon eux d'un postulat initial qui leur est commun. A savoir que l'innovation se structure autour de l'introduction d'un élément nouveau, un artefact, une fonctionnalité, un service. Son succès repose sur le nombre d'adoptants, l'importance des entités (ressources, compétences, etc.) qui lui sont articulées et sur les pratiques locales qui conditionnent ces entités (F. Goulet et D. Vinck, op.cit.). Ainsi, si la diversification des sources de revenu des cacaoculteurs par la production de rente de maïs repose sur leur substitution aux variétés traditionnelles, il n'est pas pour autant communément défini sous cet angle. Or, dans les innovations que ces auteurs évoquent, l'élément structurant est justement le retrait d'un ou plusieurs éléments du réseau sociotechnique, même si divers autres éléments sont introduits, retirés ou transformés. En l'occurrence, la pratique de la sécurisation foncière participe au retrait de la culture du maïs sur les parcelles de cacao après leur mise en jachère. Ainsi ce retrait



est-il décrit par les cacaoculteurs de Téhiri comme une réponse aux effets néfastes liés aux fréquents conflits fonciers observés dans la localité.

## Conclusion

Cette étude s'inscrit dans un double contexte. Sur le plan national, l'Etat de Côte d'Ivoire fait la promotion de la diversification des sources de revenus des cacaoculteurs. Et sur le plan local, l'étude révèle l'abandon d'un projet de production de rente de maïs par les cacaoculteurs de Téhiri. Pourtant, ce projet était présenté par les initiateurs, comme une stratégie de diversification des sources de revenu des cacaoculteurs. L'étude s'est donc donnée pour objectif d'analyser les facteurs explicatifs de l'abandon du projet de production de rente de maïs par des cacaoculteurs de Téhiri. Elle indique d'abord que la diversification des sources de revenu des cacaoculteurs par la production de rente de maïs est une innovation sociale dont la diffusion est légitimée par un contexte relationnel et culturel. Ensuite, l'analyse des données révèle que les freins à la diffusion de ladite innovation trouvent leur ancrage dans un usage différencié du foncier agricole de la part des cacaoculteurs à Téhiri. Enfin, l'étude permet de comprendre que l'usage différencié du foncier agricole se matérialise par : (i) l'inscription de la production de maïs dans la temporalité de mise en jachère des parcelles de cacao et (ii) des pratiques locales de sécurisation foncière dont la culture extensive du cacao constitue le ferment social.

## Références bibliographiques :

-AKRICH Madeleine, CALLON Michel & LATOUR Bruno (1988). « A quoi tient le succès des innovations ? » Annales des mines. Gérer & comprendre, Eska, pp.4-17 & 14-29, disponible sur [https://www.researchgate.net/publication/32221863\\_A\\_quoi\\_tient\\_le\\_succes\\_des\\_innovations\\_1\\_L%27art\\_de\\_l%27interressement\\_2\\_Le\\_choix\\_des\\_porte-parole](https://www.researchgate.net/publication/32221863_A_quoi_tient_le_succes_des_innovations_1_L%27art_de_l%27interressement_2_Le_choix_des_porte-parole), consulté le 02/09/2022.

-BAMBA Ngalaijo, CONTAMIN Bernard, DIOMANDE Kunvaly & KOU LIBALY Mamadou (1992). « Crises et ajustements en Côte d'Ivoire, les dimensions sociales et culturelles ». Actes de la Table Ronde, ORSTOM, disponible

sur [\[doc%2Fpleins\\\_textes%2Fpleins\\\_textes\\\_7%2Fcarton01%2F010012156.pdf&usg=AOvVaw0X7JWZTbyNTTfDpdS94Q\\\_Q\]\(https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwidgLbydj9AhW\_SKQEHeF3D\_oQFnoECBAQAQ&url=https%3A%2F%2Fhorizon.documentation.ird.fr%2Fexl-doc%2Fpleins\_textes%2Fpleins\_textes\_7%2Fcarton01%2F010012156.pdf&usg=AOvVaw0X7JWZTbyNTTfDpdS94Q\_Q\), consulté le 02/09/2022.](https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwidgLbydj9AhW_SKQEHeF3D_oQFnoECBAQAQ&url=https%3A%2F%2Fhorizon.documentation.ird.fr%2Fexl-</a></p></div><div data-bbox=)

-CACAO.CI (2022). « Enjeux de l'économie cacaoyère ivoirienne », disponible sur <http://www.cacao.gouv.ci/index.php?rubrique=1.1.6&langue=fr>, consulté le 02/09/2022.

-COLIN Jean-Philippe & RUF François (2011). « Une économie de plantation en devenir. L'essor des contrats de planter-partager comme innovation institutionnelle dans les rapports entre autochtones et étrangers en côte d'ivoire ». *Revue Tiers Monde*, disponible sur <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2011-3-page-169.htm>, consulté le 02/09/2022.

-FILLIASTRE Roux Marjorie (2012). *Formes de l'adoption d'une innovation « énergétique » : Analyse sociologique de la diffusion des énergies renouvelables décentralisées en France et au Royaume-Uni*. Thèse de doctorat en Sociologie, Université Paris Descartes (Paris 5 ), 485 pages, disponible sur <https://www.theses.fr/2012PA05H008>, consulté le 02/09/2022.

-GNAMIAN Yannick Paule-Estelle (2008). *Libéralisation et pauvreté : Le cas des producteurs de cacao de la Côte-d'Ivoire*. Mémoire de fin d'étude, Université du Québec à Montréal, 144 pages, disponible sur <https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKEwjNoNu6ytj9AhUdSaQEHW5OAcgQFnoECAoQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.giersa.ulaval.ca%2Fliberalisation-et-pauvrete-le-cas-des-producteurs-de-cacao-de-la-cote-divoire&usg=AOvVaw0QpdXVEHD0daIkVEwL-MRv>, consulté le 02/09/2022.

-GOULET Frédéric & VINCK Dominique (2012). « L'innovation par retrait. Contribution à une sociologie du détachement ». *Revue française de sociologie*, 53 (2) : p. 195-224, disponible sur <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-1-2012-2-page-195.htm>, consulté le 02/09/2022.

-HARRISSON Denis (2012). « Quatre propositions pour une analyse sociologique de l'innovation sociale ». *Cahiers de recherche sociologique*, (53), 195–214, disponible sur <https://www.erudit.org/fr/revues/crs/2012-n53-crs01212/1023196ar/>, consulté le 02/09/2022.

-GUILLEMETTE François & LUCKERHOFF Jason (2009). « L'induction en méthodologie de la théorisation enracinée (MTE) ». *Recherches qualitatives*, 28(2), 3-20, disponible

sur [http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition\\_reguliere/numero28\(2\)/guillemette\\_luckerhoff%20\(28\)2.pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/documents/files/revue/edition_reguliere/numero28(2)/guillemette_luckerhoff%20(28)2.pdf), consulté le 02/09/2022.

-MICHELAT Guy (1975). « Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie ». Revue française de sociologie, 16-2. pp. 229-247, disponible sur [https://www.persee.fr/doc/rfsoc\\_0035-2969\\_1975\\_num\\_16\\_2\\_6864](https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1975_num_16_2_6864), consulté le 02/09/2022.

-RUF François (2010). « Les Baoulé ne sont pas des oiseaux pour manger du riz ». Cahiers d'études africaines Vol. 31, n°121, pp.83-134, disponible sur <https://agritrop.cirad.fr/558064/>, consulté le 02/09/2022.

-SCHUMPETER Joseph (1983). « Histoire de l'analyse économique », tome 3. L'âge de la science, Paris, édition originale, Gallimard, 712 pages.

-SHOVE Elizabeth, PANTZAR Mika & WATSON Matt (2012). « The Dynamics of Social Practice. Everyday Life and how it Changes ». Sage, ISBN : 9780857020420.

-TANO Maxime (2008). « Crise cacaoyère et stratégies de survie des producteurs : Le cas des Bakwé dans le Sud-Ouest ivoirien ». Cahiers d'Outre-Mer, pp 323-338, disponible sur <http://journals.openedition.org/com/5340>, consulté le 02/09/2022.